

RAPPORT D'ÉVALUATION

Diplôme national supérieur d'expression plastique - Art

Pavillon Bosio – École supérieur d'art de
Monaco

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Christelle KIRCHSTETTER, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco (ESAP) se situe dans le Pavillon Bosio bâti sur le site de l'ancien Hôtel-Dieu. D'abord école de dessin puis école d'art, son offre de formation existe dans sa version actuelle depuis 2004 à la suite d'un accord bilatéral entre le gouvernement de la Principauté de Monaco et le gouvernement français.

C'est la seule école supérieure d'art de la Principauté et la seule école dispensant un enseignement de scénographie dans la région Grand Sud du territoire français. L'ESAP fait partie du réseau « Écoles du Sud » qui réunit la Villa Arson (Nice), l'École nationale supérieure de la photographie (Arles), l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence, l'École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée et l'École supérieure d'art d'Avignon.

Son offre de formation comporte un 1^{er} cycle d'une durée de trois ans validé par le diplôme national d'art (DNA) option *Art*, et un 2^{ème} cycle validé par le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Art*, mention *Scénographie*, objet de la présente évaluation. Elle comporte également une année post-diplôme DNSEP qui a pour objectif d'inventer un cadre propice à l'émergence d'une recherche en art et scénographie, tant d'un point de vue pratique que théorique. À côté de la formation supérieure, des ateliers publics sont proposés en dessin, céramique, reliure, infographie 2D/3D, vidéo et photographie.

En 2017-2018, l'ESAP a accueilli 61 étudiants (39 en 1^{er} cycle et 22 en 2^{ème} cycle).

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'ESAP propose une formation, résolument ancrée dans la création contemporaine, qui repose sur une organisation en deux cycles : le premier, phase « programme », conduit au DNA, le second, phase « projet », est validé par le DNSEP option *Art*, mention *Scénographie*.

Le 2^{ème} cycle vise à former des étudiants dans le domaine de l'art et de la scénographie autour de deux axes principaux : la scénographie d'exposition et la scénographie de spectacle et de l'art vivant. Ces deux axes se déploient progressivement tout au long du cursus d'études.

La formation se développe au moyen d'une « pédagogie de studio » et de nombreuses situations d'immersion en milieu professionnel, en s'appuyant sur le croisement des compétences en regard de « l'hybridation des arts » affirmée comme socle de l'organisation des études.

ANALYSE

Finalité
<p>Le DNSEP option <i>Art</i>, mention <i>Scénographie</i>, a pour finalité de former des professionnels évoluant à l'intersection de l'art et de la scénographie, et plus largement des créateurs qui interviendront dans les domaines du design, de l'audiovisuel, du numérique, de la médiation, de l'enseignement et, dans le champ du spectacle, dans les domaines du théâtre, de la danse ou de la performance.</p> <p>L'ensemble du dispositif pédagogique est cohérent, l'organisation de la formation permet d'atteindre les objectifs recherchés.</p> <p>Le dossier est très bien écrit et montre une réelle connaissance des mondes professionnels concernés ainsi que des compétences nécessaires à l'exercice des métiers correspondants. Il décrit clairement le lien permanent entre la création et le développement des axes (la scénographie de l'exposition et la</p>

scénographie de spectacle et d'art vivant) qui caractérisent la formation.

Les objectifs, à la fois scientifiques et professionnels, sont détaillés (« développer une recherche en art et scénographie où l'expression individuelle est en capacité de rejoindre un projet collectif, penser l'œuvre dans un rapport aux notions d'espace, temps, corps, contexte et récit, maîtrise du vocabulaire et des outils scénographiques et plastiques, autonomie dans la conception, la réalisation et la présentation d'un projet »). Ils sont lisibles dans de nombreux documents et supports (livret de l'étudiant, supports numériques, brochure bilingue).

Les compétences attendues au sortir de la formation, et celles permettant une poursuite des études, sont également précisément énoncées. Les étudiants peuvent avoir une très bonne connaissance des métiers accessibles.

Concernant ce chapitre, on ne peut que suggérer de davantage développer les enseignements liés à l'insertion professionnelle qui font seulement l'objet d'une journée annuelle avec des intervenants extérieurs. Le dossier d'autoévaluation pointe d'ailleurs ce sujet qui semble améliorable.

Positionnement de la formation

Le positionnement de la formation de 2^{ème} cycle au sein de l'école est lisible, le cursus d'études s'inscrit logiquement dans la continuité de celui du 1^{er} cycle.

En ce qui concerne son environnement, la formation est la seule de cette nature sur son territoire géographique (la Principauté de Monaco). Elle est positionnée de manière réfléchie à la fois au plan local et au plan international.

Elle est très bien insérée dans l'environnement culturel de la Principauté de Monaco. Les étudiants sont associés à des événements culturels, des expositions et des représentations de leurs travaux se tiennent dans une diversité d'institutions et d'espaces scéniques (Compagnie des ballets de Monte-Carlo, Jardin exotique, Musée océanographique, Théâtre Princesse Grace pour des expérimentations scéniques, Salle du Quai, Espace polyvalent Léo Ferré). Ce sont autant de possibilités d'expériences formatrices pour les étudiants.

Les partenariats pédagogiques et scientifiques sont majoritairement réalisés dans la région Grand Sud (neuf partenariats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et quatre en Principauté de Monaco), à la fois pour ce qui concerne les collaborations avec l'université, les écoles d'art et les lieux de diffusion du spectacle vivant.

S'agissant de la recherche, on observe un équilibre satisfaisant entre les interventions extérieures (colloque annuel, séminaires ou interventions de chercheurs) et la mise en place de programmes de recherche pérennes. Le rapprochement avec le Centre de recherche en histoire des idées de l'Université de Nice (CHRI) vient enrichir la proposition globale. Chaque projet d'atelier de recherche et de création (ARC) est également l'occasion d'un rapprochement institutionnel avec des institutions académiques et culturelles (universités, musées, centres d'art, lieux de diffusion et de création, etc.). L'ensemble de ces éléments nourrit la pédagogie et soutient la mise en œuvre de l'année post DNSEP. Le format de l'école et les effectifs réduits du DNSEP (en moyenne une vingtaine d'étudiants) nécessite ces collaborations, en outre l'équipe de 11 enseignants ne peut à elle seule développer une activité soutenue de recherche. On ne peut qu'encourager l'école à poursuivre et amplifier ces initiatives pertinentes.

Si l'établissement a été attentif aux recommandations du précédent rapport de l'Hcéres, notamment pour ce qui concerne les partenariats en direction des théâtres, les partenariats de proximité gagneraient désormais à être complétés par davantage de connexions avec un réseau élargi dans les domaines de l'art. L'école pourrait ainsi développer un rayonnement plus important, au-delà de la région Grand Sud, rayonnement qui semble encore en deçà de la qualité de l'offre de formation proposée.

On note toutefois une belle coopération avec le master *L'art contemporain et son exposition* de l'Université de la Sorbonne (Paris 4) et une connexion riche avec le milieu associatif : 10 partenariats dont 5 avec des réseaux (Réseau Botox(s) – Nice, réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, *The Monaco project for the arts*, Association des bibliothèques d'écoles d'art en réseau, Réseau campus France, Pôle culture et patrimoine, Archives de l'Association internationale des critiques d'art, etc.). En outre, l'ESAP est membre du réseau français Association nationale des écoles supérieures d'art et de design (ANdÉA). Son projet d'établissement singulier, avec ses références en art et scénographie, ainsi que sa localisation extraterritoriale lui confèrent une place reconnue.

Les partenariats avec le monde de l'entreprise sont quasiment absents (un seul partenariat ponctuel pour la création de logos). Les ARC « Arts numériques » ou « Céramique » pourraient pourtant ouvrir vers de tels partenariats, sans les limiter ni au champ du mécénat, ni à un environnement géographique proche. Le dossier d'autoévaluation prend bien en considération ce constat et l'école semble vouloir évoluer favorablement sur cet aspect.

Les développements envisagés dans le domaine de la recherche industrielle et du numérique sont à encourager. La mise en place effective de laboratoire(s) de recherche collaboratif(s) au sein de l'établissement serait un vecteur de développement et d'ouverture vers un monde socio-économique trop peu présent actuellement. Cela pourrait permettre également de faire une part plus large à l'expérimentation et de développer des axes de même type que ceux de l'ARC « Le Laboratoire ».

L'accueil d'étudiants issus de master d'autres universités ou écoles et les programmes en cours semblent suffisamment développés pour imaginer également une mise en place plus offensive de « chantiers école » en collaboration avec l'université.

Organisation pédagogique de la formation

L'ensemble des modalités de l'organisation pédagogique de la formation est clair et détaillé, et posé de façon très structurée. La progressivité des enseignements est lisible. L'organisation pédagogique proposée est conforme aux textes réglementaires du ministère de la Culture français.

La structure de la formation est décrite dans sa globalité (1^{er} et 2^{ème} cycle). Les deux axes la composant (scénographie d'exposition et scénographie de spectacle et l'art vivant) sont exposés de façon bien distincte. Le premier axe apparaît éventuellement un peu en retrait, cette appréciation est fondée essentiellement sur la nature semble-t-il plus ponctuelle des partenariats constituant des terrains d'application pour les étudiants.

Des évolutions intéressantes sont énoncées : pour l'axe 1, la question de la médiation intégrée à la scénographie de l'exposition (il s'agit d'une piste intéressante encore peu développée, cette évolution semble au stade embryonnaire), pour l'axe 2, l'initiative prometteuse avec le master *Théâtre* de la Haute Ecole des arts de la scène de Lausanne.

Les stages et les projets artistiques sont structurants tout au long du cursus. Le suivi individualisé des étudiants est performant, lié au format de l'établissement et aux effectifs réduits, il constitue un atout considérable pour la progression des apprentissages.

La structure de la formation étant bien en place, on peut regretter qu'une réflexion autour de « l'alternance » soit d'emblée écartée dans le dossier d'autoévaluation au motif de l'impossibilité de mobiliser les ressources nécessaires (personnels et espaces) pour accompagner ce type de dispositif. Notamment, « La pédagogie de studio », mise en avant dans la démarche pédagogique, mériterait de réévaluer cet aspect. L'école en portant cette ambition pourrait ainsi se démarquer dans le paysage de l'enseignement supérieur artistique et proposer une voie d'obtention du diplôme, certes complexe dans sa mise en place, mais en phase avec la maturité de l'établissement et avec la spécificité de ses enseignements.

Le dossier aborde la question du mémoire en précisant qu'une évolution vers une « forme moins académique » est envisagée. Cette option est à encourager, elle permettrait d'accroître la connexion entre les enseignements théoriques et les enseignements pratiques.

L'articulation entre les situations professionnalisantes, le programme d'enseignement et le projet personnel de l'étudiant est en place. Cette évolution répond aux recommandations du précédent rapport du Hcéres. Cette immersion précoce et régulière dans « des projets collectifs avec des partenaires » est très judicieuse. On peut toutefois regretter l'absence de modules professionnalisants qui viseraient à une bonne connaissance du milieu professionnel et du statut d'artiste auteur dans ses aspects sociaux, fiscaux et juridiques, notamment pour ce qui concerne les droits de la propriété intellectuelle. Une seule journée annuelle semble être consacrée à ce type d'informations, pourtant nécessaires aux futurs professionnels, notamment s'agissant des carrières spécifiques dans lesquelles ils s'engageront. Au vu de la très bonne structuration de l'immersion professionnelle, la construction d'un programme connexe visant à une approche intégrée de ces notions pourrait être envisagée.

Le numérique est présent quasiment dans tous les aspects de la formation et fait désormais l'objet d'une approche à la fois intégrée et développée spécifiquement dans un ARC. Le numérique est omniprésent dans les pratiques de création contemporaine et le nécessaire est réalisé pour que les étudiants en prennent la mesure, tant technique que théorique.

Également, un programme, très pertinent et détaillé, légitime le numérique et ses applications comme pratique artistique dans l'organisation pédagogique. Les ambitions affichées sont très prometteuses, avec la création d'une plate-forme d'échanges en ligne ou de passerelles, avec des laboratoires de recherche notamment. Une connexion plus volontariste avec le monde de l'entreprise au travers de nouveaux partenariats pourrait être un atout supplémentaire pour la mise en place de l'extension de ce domaine prévue au sein de l'école.

La langue anglaise est annoncée comme faisant à la fois l'objet d'un enseignement spécifique et d'une approche intégrée tout au long du cursus. La création d'un port-folio bilingue est décrite et apparaît comme un bon indicateur de l'attention portée par l'établissement à l'encouragement de la mobilité

internationale des étudiants. Cette dernière semble être pourtant un point relativement faible du dossier. L'école n'a pas accès au programme ERASMUS, ce qui peut expliquer cette fragilité. Les bourses attribuées par l'école pour les sortants ne compensent pas totalement aujourd'hui l'écart en termes de coûts financiers avec un établissement similaire. Des négociations en cours, portées par la Principauté de Monaco, sont susceptibles d'améliorer la réglementation en vigueur du programme ERASMUS et en conséquence d'améliorer la mobilité des étudiants. Le format réduit de l'école permet un accompagnement personnalisé des étudiants, cet avantage pourrait trouver ici un prolongement plus ambitieux dans le cadre de programmes d'échanges avec des établissements à l'étranger. Le dossier ne permet pas de mesurer la mobilité et les échanges au sein de l'équipe pédagogique, il précise néanmoins que des dispositifs existent.

Pilotage de la formation

Pédagogiquement, la formation est correctement encadrée. L'équipe pédagogique, bien que de taille modeste, est adaptée au nombre d'étudiants : 11 enseignants pour un peu moins de 70 étudiants. À cela s'ajoute six assistants et un technicien spécialisé.

L'équipe pédagogique est suffisamment diversifiée, une majorité d'enseignants issus du territoire de proximité (Principauté de Monaco et Nice) semble se dégager. Ce constat est toutefois compensé par les interventions extérieures nombreuses (environ une vingtaine par an).

L'école dispose également d'une équipe technique de trois agents. L'équipe administrative est composée de six personnes et est également bien adaptée à la taille de l'établissement. Elle reçoit également le soutien des services de la ville de Monaco.

L'organigramme est lisible et cohérent. Le volume horaire annuel d'enseignements est approprié: 1780 heures en 1^{ère} année et 1616 en 2^{ème}, hors stage (150 heures en 1^{ère} année) et préparation à la vie professionnelle (210 heures et 170 heures).

Les instances de pilotage intègrent à la fois la spécificité du statut de l'établissement situé en Principauté de Monaco et un mode de fonctionnement autonome proche de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC). Elles sont composées d'une commission administrative, d'un conseil scientifique et d'un conseil d'école qui se réunit une fois par an en conseil de perfectionnement. Seule cette dernière instance intègre une représentation étudiante, par ailleurs réduite (un représentant et un suppléant). Cette faible représentation pourrait être augmentée afin, notamment, qu'un étudiant par cycle puisse siéger.

Un dispositif d'autoévaluation existe au sein de l'équipe pédagogique. Un questionnaire est également rempli par les étudiants. Ces documents sont analysés par un groupe de travail et transmis au conseil d'école. Les enseignants réalisent également un rapport annuel d'activité de leur cours. Le dossier pourrait être plus explicite sur la forme que prend cette autoévaluation. Cette appréciation est toutefois à modérer par le fait que le dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants est bien décrit dans le livret de l'étudiant.

Le petit nombre d'étudiants favorise un accompagnement constant et personnalisé. Des modalités de mise à niveau sont accessibles pour les étudiants. On peut considérer que les enseignements spécifiques avec immersion et les stages participent d'une insertion professionnelle qui n'est cependant pas réellement développée en tant que telle dans le dossier. Des dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle conçue comme une notion intégrée, pourraient être mis en place.

L'évaluation et le suivi de l'acquisition des compétences sont en place et conformes aux dispositions des cadres nationaux français. L'évaluation des connaissances et les modalités de contrôle sont précises, claires et accessibles aux étudiants.

Pour ce qui concerne la prise en compte des recommandations du précédent rapport de l'Hcéres, l'établissement s'est attaché à développer des partenariats variés. La question de l'accroissement de l'expérimentation est également en cours d'évolution mais pourrait être encore plus largement valorisée et développée.

Résultats constatés

Les étudiants sont majoritairement français (92% en 1^{er} cycle et 80% en 2^{ème} cycle). En 2^{ème} cycle, les promotions sont très réduites (sur les cinq dernières années, en moyenne 11 étudiants en 1^{ère} année et 9 en 2^{ème} année). Le recrutement des étudiants reste plutôt local en 1^{er} cycle (dans les villes du Sud et à proximité de Monaco) et concerne très peu d'étudiants (en moyenne 14 inscrits en 1^{ère} année). Plus ouvert en 2^{ème} cycle, il semble devenir davantage international (11% des inscrits). La situation ou le choix de faibles effectifs ne sont pas commentés dans le dossier.

Le taux de réussite au diplôme est constant et remarquable (100%).

Le nombre réduit d'étudiants facilite la réalisation de l'enquête pour l'analyse du suivi de leur parcours professionnel. La quasi-totalité des étudiants interrogés (24 sur 25) a répondu. On constate que 75% des diplômés occupent un emploi, très majoritairement dans les domaines d'activité artistique et culturelle, 36% dès l'année de sortie de l'école. 25% prolongent leurs études ou sont accueillis en post-diplôme. Ces résultats, notamment le taux d'emploi dans un secteur culturel élargi, est un indicateur favorable de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation très bien construite et bien conduite.
- Une structuration pédagogique, des ressources et des moyens permettant d'atteindre les objectifs affichés.
- La spécificité des options clairement identifiée et valorisée.
- Un cadre et des moyens remarquables (espaces, équipements, etc.).
- Un format qui permet un accompagnement individualisé des étudiants.
- Une bonne intégration dans le tissu culturel de proximité.
- Une inscription dans des réseaux culturels multiples.

Principaux points faibles :

- Une forme de retenue face à l'expérimentation qui pourrait être plus ambitieuse.
- Une faible mobilité à l'international qui freine le rayonnement de l'école.
- La faiblesse de la représentation d'étudiants étrangers.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

L'offre de formation est parfaitement présentée et explicitée dans le dossier. Le bilan d'évaluation global est très positif, la formation témoigne d'une belle dynamique, favorable aux étudiants.

La professionnalisation des étudiants est bien conduite dans les aspects liés aux options enseignées, elle est cependant plus faible pour ce qui concerne la bonne connaissance du secteur professionnel de l'art et des statuts associés. Ce point pourrait être amélioré, par exemple avec la mise en place d'un module spécifique que l'on peut imaginer collaboratif au vu de la bonne insertion de l'établissement dans les réseaux professionnels.

La spécificité des enseignements et la qualité de la structuration de la formation plaident pour des ambitions nouvelles. L'opportunité de proposer une formation en alternance mériterait d'être étudiée. Elle permettrait à l'établissement de s'inscrire dans une démarche d'excellence qui serait cohérente avec la nature des options proposées. Une telle mesure nécessiterait toutefois d'accroître l'équipe administrative et pédagogique.

L'expérimentation semble encore en retrait au regard du potentiel de l'école. L'orientation que souhaite prendre l'ESAP visant la mise en place et l'élargissement des laboratoires de recherche ne peut qu'être fortement encouragée. La mise en place de partenariats créant des liens pédagogiques plus diversifiés participerait aussi d'un élan connexe à la réalisation du développement de l'expérimentation.

Nous ne pouvons que recommander de poursuivre la dynamique engagée par la formation, en veillant néanmoins à ne pas surinvestir les cadres structurels mais, au contraire, à profiter de la légèreté et de l'agilité de l'établissement pour s'autoriser un fonctionnement plus expérimental, tel que semble l'exiger les grandes questions qui agitent le monde artistique aujourd'hui.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



D-19004
Il/sga

Jean-Marc GEIB
Département d'évaluation des formations
Hcéres
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Monaco, le 2 juillet 2019

Objet : évaluation de l'école supérieure d'arts plastiques de la Ville de Monaco pour le grade de Master (vague E)

Monsieur le Directeur,

Suite à l'évaluation de l'École supérieure d'arts plastiques de la Ville de Monaco pour le grade de Master (Vague E), je tiens à remercier les experts de leur analyse précise et détaillée.

Cette dernière relève les nombreux points forts de la formation dispensée par notre établissement, parmi lesquels nous retiendrons notamment : la bonne structuration de la pédagogie ; la valorisation du système d'options au service de parcours personnalisés ; l'accompagnement individuel des étudiants tout au long de leur cursus, favorisé par un format d'école à taille humaine ; la dynamique d'inscription dans des réseaux culturels denses et variés.

Pointés par les experts, des aspects restent cependant à être optimisés, et pour certains nous avons d'ores et déjà œuvré dans cette dynamique.

Le rapport souligne par exemple que l'accès à une meilleure connaissance du secteur professionnel de l'art et des statuts associés devrait être facilité : ce fut effectivement le cas en 2018/2019, année au cours de laquelle les rendez-vous avec des professionnels du monde de l'art ont été multipliés par trois ; s'ajoutant aux cours délivrés en interne par les enseignants coordinateurs de 4e et 5e années, l'ESAP a ainsi organisé des rencontres avec des représentants des associations De l'art, Mécènes du Sud et ARCADE-PACA, de l'ADAGP, de la Direction des Affaires Culturelles de Monaco et enfin de la galerie parisienne Incognito. Cette offre spécifique est désormais identifiée par une fiche pédagogique, elle sera encore étoffée à l'avenir, sans doute sous la forme d'ateliers participatifs. Nous envisagerons la mise en place d'un module professionnalisant.

Pavillon Bosio
1, avenue des Pins
MC-98000 Monaco

tél: +377 93 30 18 39
fax: +377 93 30 34 36

contact@pavillonbosio.com
esap@mairie.mc

www.pavillonbosio.com



Il est par ailleurs fait mention d'« une forme de retenue par rapport à l'expérimentation » : lors de la précédente évaluation, nous avons pris conscience que cette facette de la formation restait peu perceptible, et avons travaillé à lui conférer une plus grande visibilité ; en 2018/2019 plus particulièrement, nous avons balisé pour toutes les années quatre semaines dites d'« expérimentations et de production », au cours desquelles de nombreux enseignants et assistants spécialisés étaient présents afin d'accompagner les projets personnels des étudiants. Nous renouvelerons cette expérience fructueuse l'année prochaine.

Les experts signalent encore que l'ESAP devrait élargir ses connexions dans les territoires de l'art, au-delà de la région Grand Sud, pour s'assurer un rayonnement plus important. Cette nécessité a été prise en compte, en 2018/2019, au travers d'un nouveau partenariat nous liant à l'Université Paris-Sorbonne (Sorbonne Développement Durable – Paris 1), à l'Académie des Beaux-Arts de Palerme, au Jardin exotique de Monaco, au Jardin botanique de Palerme, au Jardin d'agronomie tropicale de Nogent-sur-Marne. La coopération rassemble ces institutions sur le thème des relations entre scénographie d'exposition et jardin (« Le jardin comme exposition, l'exposition comme jardin »), elle se construira sur trois années académiques. Un premier workshop a déjà eu lieu en mai 2019 à Palerme.

En outre, une convention va voir le jour entre l'ESAP et la Manufacture de Lausanne autour d'un projet commun en scénographie de spectacle et d'art vivant, opérant à partir de 2019/2020.

Si d'autres mises en œuvre peuvent sembler moins apparentes, elles sont toutefois repérées dans la perspective de l'évolution du projet d'école.

L'ouverture sur les secteurs industriels et socio-économiques est jugée peu présente. Nous nous attellerons donc à la promouvoir dans nos collaborations futures, principalement par le biais d'« un programme, très pertinent et détaillé (qui) légitime le numérique et ses applications (...) dans l'organisation pédagogique ».

Ce programme a été développé en réponse à la précédente évaluation du Hcéres, qui regrettait que « la scénographie théâtrale (ne soit) pas alimentée par des réflexions contemporaines autour du numérique et de la réalité augmentée ». Un effort constant a été produit en ce sens, étayé à l'origine par des partenariats avec une université, une école d'art, des espaces d'exposition et de spectacle, dans le cadre de l'ARC Arts numériques.


Aujourd'hui, les pratiques numériques gagnent en autonomie au sein des enseignements, dans lesquels elles se déploient avec vigueur ; elles seront pleinement revendiquées dès l'année prochaine avec la création du Digital Lab. Nous nous emparerons alors de la remarque qui nous est faite de nous appuyer sur cette plate-forme dédiée pour tisser des liens plus étroits avec l'entreprise.

S'agissant de l'alternance, au regard des conseils ciblant « la maturité de l'établissement et la spécificité de ses enseignements », nous engagerons auprès de nos instances de pilotage un questionnement sur son éventuelle mise en place.

En dernier lieu, la non appartenance de l'établissement à Erasmus représente certes un frein à la mobilité entrante. Pour autant, l'ESAP accueille de nombreux étudiants d'autres écoles supérieures d'art dans le cadre des Ateliers de Recherche et de Création organisés en réseaux : ARC Céramique, Performance, Arts numériques, Scénographie d'exposition.

En ce qui concerne la mobilité sortante, les déplacements réalisés par nos étudiants sont actifs à l'international, dans le cadre des stages et séjours d'études (Chine, Allemagne, Italie, etc.), des ARC (Belgique, Suisse, Portugal, Pays-Bas), d'actions spécifiques (Quadriennale de Prague), des déplacements culturels (Venise, Marseille, Avignon), de la mobilité individuelle sur projet en 5e année (Grèce, pour 2018/2019). Pour mémoire, l'état monégasque n'est pas éligible actuellement au programme Erasmus +, des négociations restent en cours.

Les moyens financiers mis en œuvre dans ce domaine s'avèrent substantiels ; des lignes budgétaires sont également dévolues à la mobilité et à la formation de l'équipe pédagogique.



La nouvelle adhésion à ELIA (European League of Institutes of Arts), la présence de l'école aux rencontres franco-belges des écoles d'art, son souhait de recruter plus d'étudiants étrangers, ainsi qu'une communication récente vers le public anglophone, sont autant d'éléments à considérer en faveur d'une plus grande fluidité des échanges.

Plus globalement, le bilan est très positif et nous encourage à poursuivre notre réflexion pour renforcer la singularité de nos enseignements.

Je réitère mes remerciements aux experts et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur, Pavillon Bosio



Isabelle LOMBARDOT

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)